

COLLOQUE ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE LA PHYTOTÉCHNOLOGIE  
26 AVRIL 2018

QUAND LE CIEL NOUS TOMBE SUR LA TÊTE : CONTRAINTES  
ET OPPORTUNITÉS DES PHYTOTÉCHNOLOGIES

JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL – AUDITORIUM HENRY-TEUSCHER

Avec les changements climatiques, force est de constater que les pluies diluviennes sont devenues plus fréquentes. Qu'elles soient combinées à la fonte des neiges ou non, elles causent des situations désastreuses. Érosion des berges, inondations des routes et des sous-sols, etc. Alors, comment les phytotechnologies peuvent-elles aider à gérer toute cette eau qui nous tombe sur la tête? Voilà l'objectif du colloque 2018 !

Afin de favoriser les échanges, nous aurons trois panels interactifs avec des experts : l'un portera sur les toits végétalisés, l'autre sur les systèmes de biorétention et le dernier sur la stabilisation des pentes. Avec ce colloque, nous souhaitons explorer les forces, les faiblesses, les contraintes et les opportunités de ces trois phytotechnologies dans le but de **produire un mémoire conjointement avec la Fondation David Suzuki qui sera présenté au Sommet sur les infrastructures naturelles et les phytotechnologies à l'automne 2018**. Ce document compilera les éléments qui permettraient aux phytotechnologies de se déployer à l'échelle des villes, afin de les rendre plus adaptées et résilientes aux changements climatiques.

À inscrire à vos agendas, c'est un rendez-vous!



## PROGRAMME

- 8 h 00** Inscription des participants
- 8 h 30** **Mot de Daniel Boudreau, président de la Société québécoise de phytotechnologie**  
**Mot de René Pronovost, directeur du Jardin Botanique**
- 8 h 45** **Le génie végétal pour restaurer les milieux et prévenir les inondations.**  
**Freddy Rey, Dr, Directeur de recherche** à l'Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture France (IRSTEA).



**Freddy Rey** est Directeur de recherche en écologie ingénieriale et ingénierie écologique, rattaché au Laboratoire des écosystèmes et des sociétés en montagne (LESSEM) d'Irstea, Centre de Grenoble (France). Il développe des activités de recherche dans le domaine des interactions entre végétation, érosion et sédiments dans les bassins versants torrentiels, et travaille à l'application des résultats en génie végétal et en ingénierie écologique pour concilier la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Il est le Président-fondateur de l'Association française pour le génie biologique ou génie végétal (AGéBio).



Les politiques publiques en France, en Europe et dans le monde imposent de plus en plus aux décideurs d'envisager une gestion intégrée des milieux et des territoires, qui conjugue plusieurs bénéfices. Ainsi, dans le domaine de l'eau, les donneurs d'ordres doivent aujourd'hui chercher à concilier la restauration des milieux et la prévention des inondations. Comment y parvenir ? Le génie végétal, en complément ou alternative à des techniques lourdes de génie civil, représente aujourd'hui une solution « multi bénéfiques », basée sur un savoir-faire solide en ingénierie écologique et ingénierie végétale.

Des utilisations innovantes apparaissent et permettent de penser des interventions qui conjuguent restauration des milieux et prévention des inondations. Elles sont fondées sur des études expérimentales poussées, dont les résultats peuvent être mis à profit pour améliorer le savoir-faire et décider de stratégies d'intervention à différentes échelles spatiales. De telles innovations ont été développées en particulier dans le bassin versant de la Durance dans les Alpes du Sud françaises, où une problématique de terrains érodés existants et d'excès de sédiments fins dans les rivières est responsable de la dégradation des milieux, terrestres et aquatiques, et d'un accroissement du risque d'inondation.



Les résultats de quinze années de recherche sur les interactions entre la végétation, l'érosion torrentielle et la sédimentation fine dans les rivières, ont été mis à profit pour définir des règles d'ingénierie et projeter des aménagements de génie végétal d'envergure régionale sur le bassin de la Durance. Les approches développées dans ce contexte particulier restent applicable à d'autres régions et pays présentant des risques naturels et des situations de dégradation des milieux semblables.

**9 h 40**

**Problèmes techniques et réglementaires rencontrés au Québec pour la mise en place des phytotechnologies : exemple des marais filtrants.**

Jacques Brisson, titulaire de la Chaire de recherche industrielle CRSNG/Hydro-Québec en phytotechnologies.



**Jacques Brisson** est professeur au département de sciences biologiques de l'Université de Montréal, chercheur à l'Institut de recherche en biologie végétale. Il est titulaire de la Chaire de recherche industrielle CRSNG / Hydro-Québec en phytotechnologie depuis 2016. En 2008, il fondait la société québécoise de phytotechnologie. Ses intérêts de recherche portent sur les plantes envahissantes, l'écologie des milieux humides, les services écosystémiques et le rôle des végétaux en phytotechnologie.

L'utilisation des marais filtrants pour le traitement des eaux usées domestiques a connu un grand essor dans le monde depuis une trentaine d'années. C'est notamment le cas en Europe, où des dizaines de milliers de marais ont été construits, allant des petits marais traitant l'eau de résidences privées, à des stations de grande taille traitant l'eau usées d'agglomérations de plus de 10 000 personnes. Au Québec, bien que les premières stations de marais filtrants datent des années 90, leur utilisation a toujours été, et demeure encore, marginale. Parmi les facteurs

responsables du retard dans l'implantation de cette phytotechnologie au Québec, mentionnons : 1) la spécificité du climat québécois; 2) des réglementations contraignantes; 3) une mauvaise réputation causée par des marais défectueux et 4) l'absence de formation sur les marais filtrants dans les écoles d'ingénierie. Cependant, la demande grandissante d'alternatives écologiques et économiques aux méthodes traditionnelles en ingénierie atteste d'un rattrapage éventuel inévitable dans le développement des marais filtrants au Québec.

**10 h 05**

**Opportunités et contraintes des phytotechnologies pour la gestion des eaux pluviales.**

Michel Rousseau, Associé principal, architecte paysagiste, Groupe Rousseau Lefebvre.

Associé fondateur du Groupe Rousseau Lefebvre, **Michel Rousseau** dirige cette firme pluridisciplinaire spécialisée en développement durable appliqué, regroupant architectes paysagistes, biologistes et urbanistes, depuis 29 ans. Diplômé de l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal et membre de l'Ordre des associés (Fellows) de l'Association des architectes paysagistes du Canada, Michel a orienté sa pratique sur l'innovation en aménagement. Les phytotechnologies constituent un outil de travail de prédilection pour son équipe, autant pour la gestion durable de l'eau de pluie, de la restauration écologique des rives que de la réalisation de toiture végétalisée. Il a siégé au conseil d'administration de la SQP de 2011 à 2015.





La gestion de l'eau de pluie est en pleine effervescence et ce à l'échelle mondiale. Les phytotechnologies prennent de plus en plus de place dans la gestion durable de cette ressource. La résistance est encore bien présente malheureusement au Québec. Il est difficile de changer des pratiques qui ont eu cours depuis plusieurs décennies, à savoir évacuer le plus rapidement possible ce qui nous tombe du ciel. Parlant du ciel, celui-ci est de plus en plus imprévisible avec les changements climatiques. Cette nouvelle réalité nous oblige à ajuster nos stratégies de gestion de l'eau de pluie.

Pour une gestion durable de l'eau de pluie, il ne s'agit pas seulement d'opter pour des infrastructures vertes au lieu de grises, il faut changer de paradigme. On doit voir l'eau de pluie comme une ressource et non plus une contrainte au développement. Mais il s'agit d'une ressource maintenant capricieuse. Une saine gestion du pluvial se fait d'abord et avant tout par la gestion à la source. Une approche en amont, permet de gérer de plus petites quantités d'eau à la fois. Les ouvrages nécessaires sont donc plus petits, mais aussi plus nombreux et plus diversifiés. Il suffit de choisir et d'adapter le bon ouvrage au bon endroit. Avec les changements climatiques, c'est encore plus important. Avec des pluies plus fortes, les canalisations et les bassins de rétention en aval ne réussissent plus à contenir toute cette eau. En misant sur de multiples petits ouvrages, à la source, en prévoyant un facteur de sécurité plus grand, on arrive à mieux contenir les fortes pluies.

Les phytotechnologies sont des constituantes essentielles pour la majorité des ouvrages de gestion de l'eau de pluie. De par leur nature, elles offrent de nombreux avantages que les ouvrages traditionnels de béton ne font pas : infiltration dans le sol et recharge de la nappe phréatique, sédimentation et filtration des sédiments, évapotranspiration, etc.

Avec les changements climatiques, il faut les planifier avec plus de soin encore. Les végétaux ne peuvent contenir et infiltrer les fortes pluies. De plus, il y a aussi les épisodes de sécheresse à gérer. En fait, on observe du côté des phytotechnologies, que c'est la capacité des végétaux à résister aux sécheresses qui s'avère le facteur le plus déterminant en biorétention par exemple. Certes ces plantes doivent tolérer certaines inondations, mais les systèmes sont habituellement conçus pour évacuer le surplus d'eau.

Du côté des opportunités, la mise en réseau de ces différents aménagements fonctionnels apporte une dimension supplémentaire insoupçonnée et peu exploitée jusqu'à présent. Relier entre eux une série d'ouvrages végétalisés hébergeant de l'eau, offre de nombreuses opportunités comme la création de corridors fauniques, de corridors récréatifs, et ce, même en milieu urbain. Cette série d'infrastructures vertes peut donc être développée, venir bonifier et se greffer à la trame verte, souvent chétive, de nos villes et municipalités. Structurées en réseau, ces infrastructures vertes seront plus résilientes et s'adapteront mieux aux changements climatiques.

**10 h 30**      **PAUSE SANTÉ**

**10 h 50**      **Le téléjournal phytotechnologique. Présentation des principales nouvelles de l'année dans le monde des phytotechnologies au Québec.**

Lise Gobeille membre du CA de la SQP

**11 h 10**      **La guerre des panels : présentation des trois ateliers.**

Isabelle Dupras, Claire Lemieux et Louise Hénault Éthier, membres du CA de la SQP

**11 h 30**      **Assemblée générale annuelle de la SQP**

**12 h 10**      **DÎNER - salle multifonctionnelle (IRBV 3ème étage du Pavillon principal)**

**13 h 20**      **Ligne info-phyto**

Réalisation et production : Isabelle Dupras, membre du CA de SQP

**13 h 45**      **TROIS PANELS SIMULTANÉS DE 90 MINUTES.** Chaque panel explorera les forces, faiblesses, contraintes et opportunités de trois phytotechnologies dans le but de produire un mémoire présenté au Sommet sur les infrastructures naturelles et les phytotechnologies à l'automne 2018.

**PANEL 1 - Toitures végétalisées.**

Modérateurs : Jacques Brisson et Isabelle Dupras.

- **Xavier Laplace**, ing. génie mécanique, Les Toits Vertige.



**Xavier Laplace** a fondé les Toits Vertige en 2005, alors que les toitures végétalisées étaient encore méconnues au Québec. Il détient un BAC en génie et ses licences d'entrepreneur général. Il possède une grande connaissance des différents complexes d'étanchéités et systèmes de toits verts. Avec plus de 250 projets à son actif, il a su relever plusieurs défis techniques et a réalisé plusieurs toits verts d'envergure au Québec. Ses millions de pieds carrés installés font de lui un des intervenants les plus compétents du milieu des toits verts. Que ce soit pour éviter les imprévus, engendrer des économies, discuter des enjeux techniques et écologiques que peuvent susciter l'installation des toits verts, Xavier sera disponible pour partager ses connaissances. Les toits verts apportent de nombreux avantages et deviennent de plus en plus nécessaire et la demande grandissante de ceux-ci confirme que loin d'être une mode, cela devient une nouvelle façon de penser son environnement.



Quebecor  
Crédits :Toits vertige



STM-Stinson  
Crédits : Toits vertige



Abbaye  
Crédits : Toits vertige

- **Benoit Gariépy**, Architecte, Ville de Montréal, Division de l'expertise conseil, SGPI



**Benoit Gariépy** est à l'emploi de la Ville de Montréal depuis 1989. Architecte membre de l'OAQ depuis 1999. Diplômé du CEGEP de Saint-Laurent (technique d'architecture). Admis à l'Ordre Des Architectes du Québec au terme d'une cléricature avec l'Ordre en 1999.

En tant qu'architecte expert interne de la Ville de Montréal, en plus du maintien d'actif et la réalisation de projets sur les édifices municipaux, Benoit Gariépy s'intéresse depuis 20 ans au développement durable, au verdissement des normes de construction et aux toitures végétalisées en particulier. Il a réalisé le premier toit vert sur un édifice municipal et s'intéresse à la reconquête des toits en tant qu'espace urbain.

Paris 2012 : "Nouveaux Territoires : Les toits urbains au regard de la question de l'énergie et des services écosystémiques".

Chicago 2013 : Ignis Mutat Res workshop on the future of URBAN ROOFSCAPES.

Paris-Montréal 2015-2017 : Échanges d'experts des Villes de Paris et Montréal sur le thème : "Regards croisés sur l'écologie urbaine et la végétalisation" dont un des livrables sera une toiture végétalisée à Paris et une à Montréal, co-conception entre experts municipaux avec comme thème la biodiversité sur les toits extensifs.

Membre du Jury d'une phase de l'appel à projets Parisculteurs 100 hectares.

Il a participé à la rédaction du Guide technique pour la construction de toits végétalisés (Ville de Montréal, 2014).

Ouvrage collectif : "TOIT URBAIN- Les défis écosystémiques d'un nouveau terroir" (PUL)

Rédigé le Fascicule 07-555 Toitures végétalisées extensives et semi-intensives. Devis normalisé Ville de Montréal 2017.



Plantation Côte des Neiges  
Crédit : Benoit Gariépy



Centre de production horticole\_Rungis  
Crédit : Benoit Gariépy

- **Brahim Amarouche**, M.Sc. architecture, Service de l'eau, Ville de Montréal.

Diplômé de l'école d'architecture et d'urbanisme d'Alger (Algérie), **Brahim Amarouche** est également titulaire d'un DPEA-Diplôme propre aux écoles d'architecture (équivalent maîtrise) en projet urbain de l'école d'architecture de Paris-Belleville (France), d'un AEC en estimation en construction et d'une maîtrise en génie à l'École de technologie supérieure (ÉTS).

Il a commencé sa carrière à l'international (Algérie, France) comme architecte dans des agences privées où il a pu, entre autres, participer à plusieurs projets de maisons dans lesquels plusieurs techniques écologiques avaient été expérimentées : implantation bioclimatique, murs à colombage, technique d'infiltration de réutilisation de l'eau de pluie, biomur, ventilation et aération par *puits canadiens*, remplissage et isolation en béton de chanvre, etc.

Il a ensuite travaillé pour la firme BPR comme estimateur - planificateur de projet pour finalement intégrer la division Gestion durable de l'eau du service de l'eau de la Ville de Montréal en 2009, où il occupe actuellement le poste de conseiller aux normes, jouant, notamment, le rôle de représentant du service auprès des divisions d'urbanisme et d'aménagement du territoire de la Ville de Montréal.

À cheval entre plusieurs expertises, Brahim Amarouche a développé une solide expérience dans l'évaluation de projet de gestion des eaux de pluie (techniques de rétention, pratiques de gestion optimale-PGO, etc.), dans la révision réglementaire ainsi qu'en modélisation hydraulique.



## PANEL 2 - Systèmes de biorétention.

Modératrices : Emmanuelle Demers et Louise Hénault-Éthier.

- **Mélanie Glorieux**, Architecte paysagiste, directrice de projets, associée Groupe Rousseau Lefebvre (depuis 2013).



**Mélanie Glorieux** est architecte paysagiste. Elle détient un baccalauréat en Architecture de paysage à la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, (1996) et une Maîtrise en ingénierie – concentration en environnement de l'École de Technologie Supérieure (2010). Son expérience en architecture de paysage lui a permis de développer une expertise pointue dans la conception de plan d'ensemble avec un souci d'intégration de la gestion des eaux pluviales et des techniques d'aménagement durable en milieu urbain et naturel.



Parc de semis

Associée au Groupe Rousseau Lefebvre, elle dirige les équipes pluridisciplinaires pour développer des solutions innovatrices et participe à l'élaboration de nombreux guides et normes d'industrie en matière de gestion des eaux de pluie et du rôle des phytotechnologies dans la trame urbaine (dont récemment la norme CSA pour la conception des systèmes de biorétention). Mélanie est également chargée de cours à l'Université de Montréal où elle cherche à transmettre ses connaissances et sa passion à la prochaine génération d'architectes paysagistes.

Curieuses de nature, Mélanie s'intéresse depuis le début de sa carrière à la construction durable à toutes les échelles. Après le réaménagement des îlots centraux du projet Bonaventure, c'est maintenant des projets de développement de nouveaux quartiers à vision durable et la conception d'artères et stationnements visant à minimiser les empreintes écologiques des travaux et maximiser les services écologiques rendus.

Étant Professionnel Accrédité SITES, elle intègre avec ses équipes de travail une vision régénératrice dans la conception, la construction et l'entretien des aménagements. Continuant à développer les pratiques de gestion des eaux durables à toutes les échelles, les intérêts de recherche s'étendent aussi au contrôle de l'érosion et à la gestion des sédiments en construction toujours dans un but de protéger les milieux naturels récepteurs, ainsi que l'évaluation de la performance environnementale des aménagements surtout en milieux urbains denses.

- **Alexandre Baker**, conseiller en environnement, Ville de Québec



**Alexandre Baker** M. ATDR. Conseiller en environnement, Division du développement durable, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, Ville de Québec.

Alexandre Baker travaille actuellement à la Division du développement durable de la Ville de Québec, il est notamment responsable de l'aménagement des fossés du bassin versant du lac Saint-Charles avec des pratiques de gestion optimales, responsable de la stabilisation et de la restauration des berges municipales et co-responsable du Plan d'action pour la protection du lac Saint-Charles; il collabore également à de nombreux projets de planification urbaine. À titre d'expert-conseil à l'interne, il intervient dans différents dossiers d'aménagement et de développement pour le volet environnemental et ce, particulièrement en lien avec les milieux hydriques, la gestion durable des eaux de pluie et les pratiques d'urbanisme durable.

Au fil de ses emplois, M. Baker a acquis une expérience diversifiée en gestion de projets environnementaux ce qui lui a permis de réaliser des projets d'infrastructures et d'aménagement tout en effectuant divers travaux sur le terrain comme des relevés techniques, des inventaires et de la surveillance de chantier. Ses expériences en milieu universitaire, communautaire, privé et public l'ont amené à collaborer avec une variété de professionnels à des projets pilotes et des dossiers transversaux touchant l'environnement et le développement durable. Il est reconnu par ses pairs pour apporter un regard neuf et approfondi sur les dossiers à traiter. Ce qui l'anime avant tout est d'aménager le territoire en respectant les composantes biophysiques de l'environnement, en les mettant en

valeur et à profit afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens. Alexandre Baker détient une maîtrise en Aménagement du territoire et développement régional de l'Université Laval. Il possède également un baccalauréat de l'Université d'Ottawa avec spécialisation en Études de l'environnement et concentration en Géographie. Il travaille depuis 2009 à titre de conseiller en environnement à la Ville de Québec. Auparavant, il a œuvré au sein d'une firme de génie-conseil, d'établissements d'enseignement, de la fonction publique et d'organismes à but non lucratif en environnement.



Problématique d'érosion (APEL, 2010) et noue végétalisée à fond drainant de la rue des Goélettes (Ville de Québec, 2017).



Optimisation du fossé du chemin de la Grande-Ligne avant et après (APEL, 2012).

- **Chakib Benramdane**, conseiller en planification, ville de Montréal, Arr. Saint-Laurent



Architecte de formation puis urbaniste par curiosité et intérêt, **Chakib Benramdane** exerce entre autres et depuis quelques années une formidable activité de soudure. En effet, après plusieurs années de pratiques il lui est apparu que leur action dans les domaines urbains relevait de la création de liens, de continuités et de cohérence relevant bien souvent du simple bon sens, d'une bonne appréciation des choses et d'une juste anticipation.

« Comprendre les choses, imaginer les futurs possibles et aider celui d'entre eux qui nous semble convenir à se construire. Ne dit-on pas que l'œuvre de l'homme doit prolonger celle de la nature ? » de la nature des choses ».

Et puis imaginons un monde sans soudures ! Rien de ce que nous réalisons ne tiendrait de lui-même. L'action même de la maîtrise d'œuvre urbaine revient à assurer les liens pour de bonnes pratiques, et, peut-on penser raisonnablement, de bons résultats.

« Mes sensibilités professionnelles « personnelles » restent très liées à la qualité et la condition de vie des gens. Je reste à l'écoute de situations nouvelles toutes aussi différentes et uniques les unes que les autres. »

Vue en hauteur (à partir du toit) de la bibliothèque du boisé à Saint-Laurent sur la toiture verte et la noue et le pré fleuri en contre-bas.



Vue panoramique sur du système de biorétention du stationnement Ouimet sud à Saint-Laurent.

### PANEL 3 - Stabilisation des pentes

Modérateurs : Claire Lemieux et Serge Barbeau.

- **Freddy Rey**, Dir. de recherche en écologie ingénieriale et ingénierie écologique d'IRSTEA-France.

- **Mathieu Gendreau**, ingénieur agronome, entreprise Ecogénie.



**Mathieu Gendreau** a travaillé sept ans, pendant ses études, à la mise en œuvre de plantation, ensemencement et techniques de génie végétal pour la renaturalisation de sites dégradés et d'emprises routières. Cette expérience et sa passion pour la nature l'ont mené à compléter un baccalauréat en génie agroenvironnemental (agronomie, génie civil, biologie, environnement appliqué). Il est maintenant directeur pour la firme-conseil Écogénie et œuvre en aménagements de milieux naturels. Engagé dans le domaine de l'éco-ingénierie, il donne également des formations et collabore fréquemment avec le milieu universitaire.

Il a été impliqué en tant que spécialiste en génie écologique dans divers projets de stabilisation de talus et de berges comportant des techniques végétales (phytotechnologies) et des aspects du génie civil. Il participe également à des projets d'aménagement pour la faune, de foresterie urbaine, de conservation de milieux humides, de végétalisation d'emprises, de restauration de sites miniers, de conseil agronomique pour l'ensemencement, la plantation, la fertilisation et l'utilisation de substrats et de suivis environnementaux.

Passionné par l'écologie et étant membre de l'Ordre des agronomes

du Québec et de l'Ordre des ingénieurs du Québec, il contribue au design d'aménagement suivant une approche écosystémique ayant pour objectifs de recréer des paysages naturels stables, représentatifs du milieu, esthétiques, diversifiés et nécessitant peu d'entretien. L'enjeu est toujours de concevoir un ouvrage durable et fonctionnel selon une perspective environnementale.

- **Yves Bédard**, Biologiste écologie routière, retraité du ministère des Transports.

**Yves Bédard** détenteur d'un baccalauréat et d'une maîtrise en biologie, est spécialiste en écologie routière. Il a travaillé 33 ans à l'emploi du ministère des Transports du Québec où il a été impliqué dans de nombreuses études d'impact sur de grands projets routiers comme la route de Natashquan et la réfection de la route 175. Il a été responsable de nombreux projets de recherche sur des sujets comme : le contrôle de l'herbe à poux, la restauration des bancs d'emprunt, la gestion de la végétalisation des autoroutes, le contrôle du phragmite, l'impact des grands travaux sur l'omble de fontaine et la fragmentation des habitats par les routes. Il est aussi à l'origine de la construction des premiers passages fauniques au Québec. Trois de ces projets ont reçu le prix de réalisation environnementale de l'Association des Transports du Canada. Au cours de sa carrière, il a travaillé en collaboration avec les chercheurs et professionnels de divers pays et universités afin de faire progresser la science de l'écologie routière. Il est actuellement retraité de la fonction publique mais toujours très actif dans le domaine de la biologie.

- **Guy Bédard**



Gradué de l'école d'architecture de paysage en 1985, **Guy Bédard** a débuté sa profession en cabinet privée pendant 5 ans. Il se joint par la suite au ministère des Transports du Québec en 1990. Œuvrant d'abord dans la région de Québec, puis sur la Rive-Sud de Montréal, en Montérégie, il agit maintenant comme ressource experte en architecture de paysage dans la région métropolitaine. Il travaille au sein d'une équipe multidisciplinaire du domaine de l'environnement et de l'architecture de paysage, dont les défis d'intégration des végétaux et de solutions phytotechnologiques aux abords des routes sont constants.



Rivière Richelieu



Rivière Richelieu

- 15 h 15**      **PAUSE SANTÉ**
- 15 h 40**      **Retour sur les panels.**  
Lise Gobeille membre du CA de la SQP
- 16 h**          **Récipiendaire de la bourse SQP 2017**, présentation de Chloé Frédette
- 16 h 30**      **Remise de la bourse SQP 2017.** Gracieuseté Matériaux paysager Savaria.
- 16 h 45**      **COCKTAIL**

INSCRIPTION  
EN LIGNE

## AVIS IMPORTANT

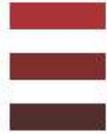
Les organisateurs du colloque de la Société québécoise de phytotechnologie filmeront les conférences, les panels et les périodes de questions dans un but éducatif. Les vidéos pourraient être utilisées pour compiler les propos des participants de façon non-nominative dans un mémoire sur les phytotechnologies qui sera réalisé en partenariat avec la Fondation David Suzuki. Les vidéos pourraient aussi être partagées avec les membres de la SQP via le site web ou des plateformes de réseaux sociaux afin que chacun puisse profiter des propos tenus dans les séances parallèles. Enfin, certains clips de bonne qualité pourraient être utilisés dans un montage vidéo utilisé pour promouvoir les phytotechnologies au Québec. Nous nous réservons le droit d'en faire d'autres usages.

**SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS ÊTRE FILMÉS, MERCI DE VOUS METTRE EN RETRAIT DES CAMÉRAS VIDÉO.**



La SQP remercie les commanditaires de son XI<sup>e</sup> colloque

Partenaire OR

 **SAVARIA**

MATÉRIAUX PAYSAGERS LTÉE

Partenaires BRONZE

 **aiglon indigo**  
Végétaux et  
semences indigènes

 **HYDROTECH**

 **SOPREMA**

Partenaires à la carte



**Les Sols**  
*Champlain*

 **Groupe  
ROUSSEAU LEBEVRE**  
design + environnement

 **Institut de recherche  
en biologie végétale**

 **PÉPINIÈRE  
VERT FORET**

Société québécoise de  
phytotechnologie

[info@phytotechno.com](mailto:info@phytotechno.com)

2030, boul. Pie-IX,  
bureau 403  
Montréal (Québec)  
H1V 2C8